



PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi se félicite des relations solides et durables, de coopération et d'amitié entre les États-Unis d'Amérique et la République Démocratique du Congo.

Au regard de la volonté mutuellement exprimée de relancer des partenariats stratégiques entre les deux administrations, la République Démocratique du Congo retient dans sa démarche l'impératif de privilégier des échanges directs avec la nouvelle administration américaine, et cela, par des canaux officiels et autorisés.

En conséquence, elle procède, sans délai à la suspension, jusqu'à nouvel ordre, de tout contrat, démarches ou propositions de lobbying passés ou faits entre elle et des entités, firmes ou cabinets américains spécialisés dans ce domaine, notamment le contrat avec la firme Earhart Turner LLC.

Tina SALAMA
Porte-parole du Chef de l'État